

2022 04 12 N°013

**EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ID : 033-213300064-20220412-013_AF_RES_COM-DE



Le 12/04/2022, à 19h15 en la salle du conseil municipal, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M.Fabien VERRAT, Maire.

Date de convocation : 05/04/2022

Membres en exercice : 15

Présents : 12 Fabien Verrat, maire, en présence de Marie-France Djerad-Payen, Sylvie Rodier-Arnaudin, Maud Auché, Lionel Egretier, Marie-Laure Gobin, Francis Caillaud, Geoffroy d'Avezac de Castera, Alain Denaves, Gwénaëlle Kerdanoff, Aurore Quenet, Jean-François Eyermaun et Elodie Guillon-Muller.

Excusés : 2 Jean-Dominique Diez et Karl Pommeraud. **Absents : /**

Procurations : 1 Jean-Dominique Diez donne pouvoir à Maud Auché.

Secrétaire de séance : Marie-Laure Gobin.

Objet : Affectation du résultat – Commune

AFFECTATION DU RESULTAT
ANGLADE (BP)

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice :	9 972.28
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) :	416 527.74
Part affectée à l'investissement : 1068 n-1	
Résultat de clôture à affecter :	426 500.02

Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	-31 183.43
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) :	-22 312.51
Résultat comptable cumulé :	-53 495.94
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	
Recettes d'investissement restant à réaliser :	00
Solde des restes à réaliser :	-93 529.22
Besoin (-) ou Excédent (+) réel de financement	-147 025.16

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire

En couverture du besoin réel de financement dégagé de la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)	147 025.16
En dotation complémentaire en réserve : (recette budgétaire au compte R 1068)	
SOUS TOTAL (1068)	147 025.16
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire R 002)	279 474.86
TOTAL :	426 500.02

Résultat déficitaire en report en compte débiteur

(recette non budgétaire au compte 119 / déficit reporté à la section de fonctionnement D 002)

Transcription budgétaire du résultat

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : solde d'exécution	R 001 solde d'exécution
	279 474.86	-53 495.94	R 1068 excédent de 147 025.16

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré,

Décide : De valider l'affectation de résultat comme exposé ci-dessus,

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à L'UNANIMITÉ.

Pour extrait conforme,
ANGLADE, le 13/04/2022
Fabien VERRAT, Maire.

